



Mars 2011 / Nouvelle série / N° 165 / 1,70 €

La Feuille Verte

ATTENTION, DANGER !

Dans ce qui a fait l'actualité des dernières semaines et qui la fera peut-être pendant les mois à venir, figurent deux événements sans lien apparent. D'une part, les magistrats ont protesté contre les propos tenus par un président toujours prêt à s'appuyer sur le populisme pour prendre des parts de marché au Front national. D'autre part, les enseignants se sont opposés à une nouvelle attaque contre le service public d'éducation.

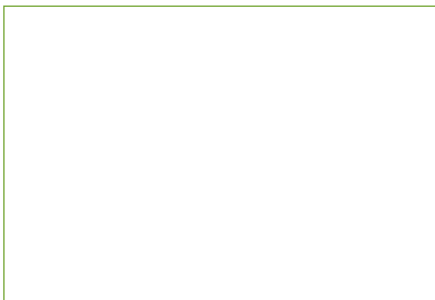
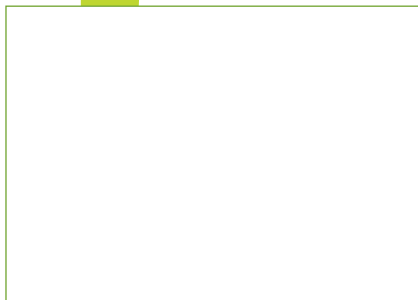
Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté a soutenu ces deux manifestations d'indignation.

Si l'on y regarde de près, elles sont d'ailleurs plus liées qu'il n'y paraît de prime abord. Dans les deux cas il s'agit de répondre à une stratégie politique perverse mise en place par le candidat Sarkozy pour la présidentielle de 2012. Pour marcher sur les terres de l'extrême droite, il tente de diviser l'opinion publique entre ceux qui tireraient profit d'une situation de fonctionnaires irresponsables et privilégiés et le bon peuple « victime » qu'il conviendrait de protéger. Il ne faut pas tomber dans ce piège grossier (1). À travers ces deux attaques, ce sont les services publics qui sont visés. Ces institutions garantissent en effet un État fort et juste et permettent de traiter les individus de façon équitable dans le respect de l'intérêt général. Et ce ne sont pas là que des mots ; ailleurs, certains sont en train d'en redécouvrir tout le sens.

Qu'il nous soit permis d'insister sur l'éducation. Attention : danger ! Ce n'est bien sûr pas la première année que des réductions de moyens sont imposées, mais il s'agit cette fois d'un saut qualitatif supplémentaire. Sans prendre de précautions, on affiche quasi ouvertement qu'on pourrait se passer de l'école, ou à tout le moins qu'on pourrait en faire un service minimum. Le pire est que cette attitude peut trouver des échos chez tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, un compte à régler avec l'école. C'est vrai (toutes les récentes études en témoignent) qu'elle n'est pas parfaite, l'école de France ; c'est vrai que des conservatismes existent en son sein et qu'il faudrait sans aucun doute ouvrir toutes grandes les fenêtres de cette institution un peu trop repliée sur elle-même. Mais de là à la faire entrer dans les cadres d'un libéralisme sauvage, il y a un pas qu'on ne saurait admettre. L'école est en danger ; il faut, tout en la transformant, lui permettre de répondre aux besoins d'une société plus libre, plus juste, plus solidaire (2).

Claude Mercier
Secrétaire régional d'EÉLV

ISSN 1169-1190



édito

BESANÇON CTC

Dispensé de timbrage.



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

(1) La très forte participation à la réunion organisée par les magistrats à Besançon, le 10 février, et le soutien ainsi manifesté indiquent plutôt qu'une part importante du bon peuple n'est pas dupe des manœuvres.

(2) Réunion publique sur l'éducation, mercredi 9 mars à 20h30, salle Battant, à Besançon.



« NOUVELLE » FEUILLE VERTE : RÉFLEXIONS ET MODE D'EMPLOI

Bon, on ne peut pas dire que les lecteurs de *La Feuille Verte* se soient massivement précipités pour livrer leur sentiment sur la « nouvelle »¹ mouture de notre mensuel. Mais ça, honnêtement, on s'y attendait un peu... Disons — et ce n'est déjà pas si mal — que les quelques échos qui nous sont parvenus sont tous positifs : dans l'ensemble, vous avez apprécié l'aspect plus gai et plus coloré que Corinne Salvi² a su conférer à une *Feuille* qu'on commençait à trouver tristounette... Un regard un tant soit peu critique oblige quand même à admettre qu'il y a, tant dans le fond que dans la forme, encore bien des progrès à faire... Et — en doutiez-vous ? — nous comptons sur vous pour nous y aider : eh ! oui, c'est la mode du « participatif », et il n'y a pas de raison pour que *La Feuille Verte* y échappe...

À ce propos, voilà pas mal de temps qu'on n'a pas rappelé les principales règles sur lesquelles repose notre fonctionnement depuis quinze ans et des poussières. Comme ça ne peut jamais faire de mal, et qu'il y a parmi nous des « petits nouveaux » qui ne les ont jamais apprises³, voici donc une rapide piqûre de rappel.

• Tout lecteur de *La Feuille Verte* en est aussi un auteur potentiel : il ne faut donc pas hésiter à proposer des articles, des chroniques, des coups de gueule, etc.

• Le tout est soumis à un comité de lecture, élu lors des Assemblées générales et actuellement composé de six membres, qui lisent les textes envoyés (par mail à l'adresse suivante : gerard.roy39@gmail.com), les commentent, en discutent, proposent des modifications, des corrections, etc., et en fin de compte décident de la (non-)publication desdits textes, éventuellement après discussion avec les auteurs.

• Il vaut mieux éviter les textes trop longs : d'une façon générale, une page est un maximum, ce qui



représente environ 6 000 signes et espaces.

• Proposer des titres et des sous-titres ; privilégier les phrases courtes ; éviter les abréviations et expliciter les sigles et les acronymes (que tout le monde ne connaît pas !) ; ne pas faire l'impasse sur les accents ni sur la ponctuation ; et surtout, surtout : RELIRE !!! Tout cela n'a l'air de rien, mais fait gagner un temps fou aux correcteurs !...

• Ne pas oublier qu'on peut aussi envoyer des photos, des dessins, etc. (le tout libre de droits, évidemment).

• Une dernière chose. Surtout, ne pas se réfugier, pour ne rien proposer, derrière l'argument qui se voudrait massue : « *Je ne sais pas écrire* » ou « *Je fais plein de fautes* ». L'un des rôles du comité de lecture,

c'est justement, par les corrections et améliorations qu'il apporte, de transformer cet « argument » en mauvais prétexte !

À vos plumes, donc — ou à vos claviers...⁴

**Le comité de lecture
de *La Feuille Verte***

¹ Oui, les guillemets s'imposent encore, tant il est vrai que — comme le faisait perfidement remarquer une copine ! — à part les deux pages de couverture, on ne peut guère parler d'un changement révolutionnaire !...

² Corinne Salvi, graphiste, illustratrice, Chapelle-Mijoux
25300 La Cluse-et Mijoux
tél : 03 81 69 58 80
co.salvi@wanadoo.fr
<http://www.corinnesalvi.com>

© www.corinnesalvi.com

³ Sans compter les « grands anciens » qui les oublient sitôt lues...

⁴ On allait oublier l'essentiel : merci de respecter scrupuleusement la date limite (presque toujours autour du 20 de chaque mois), indiquée suffisamment à l'avance aux responsables des groupes locaux (entre autres).

DES DÉLAIS ABERRANTS

Les lecteurs de *La Feuille Verte* — du moins ceux qui suivent d'un peu près son processus de « fabrication » — ne peuvent manquer d'être étonnés par l'écart incroyable entre la date limite de réception des articles par le Comité de lecture et celle à laquelle ils reçoivent leur mensuel dans leur boîte aux lettres. Comme on vous le rappelle ci-contre, les dernières propositions sont censées arriver vers le 20 de chaque mois (en principe un mercredi ou un jeudi) pour être lues, discutées, amendées, etc. et, après un week-end de travail pour la mise en page, *La Feuille Verte* est prête à partir, sauf exceptions, le lundi ou le mardi qui suit. Vous devriez donc la recevoir, en comptant largement, au plus tard à la fin de la semaine... c'est-à-dire dans les derniers jours du mois. Comme vous l'avez remarqué, c'est loin d'être le cas. Le dernier numéro, par exemple, est parvenu à ses destinataires entre le 7 et le 11 février selon les endroits, voire encore beaucoup plus tard chez certains ! Du coup — et même si notre publication n'a jamais prétendu se tenir à la pointe de l'actualité —, le décalage entre ce qui a été écrit dans les quinze premiers jours du mois et ce qui est lu dans les quinze premiers du mois suivant est dans la plupart des cas totalement rédhibitoire.

Tel n'a pourtant pas toujours été le cas. Il fut un temps, pas si éloigné, où le même processus et les mêmes délais de « fabrication » assuraient une distribution aux alentours du 28 ou 29, au pire dans les tout premiers jours du mois suivant : les lecteurs pouvaient donc espérer lire leur.

11 janvier 2011, Assemblée nationale

INTERVENTION AU COLLOQUE « L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES MARCHÉS FERROVIAIRES »

Dans sa grande sagesse libérale, l'Europe impose aux États d'ouvrir son marché ferroviaire aux opérateurs privés. En France, la mise en application des directives européennes dans ce domaine se fait très progressivement.

Aujourd'hui le marché est ouvert à tous les opérateurs pour le fret (il y a peu d'acteurs candidats) et pour les liaisons internationales. Maintenant, on parle de plus en plus de l'ouverture du marché ferroviaire pour le transport des voyageurs, donc entre autres pour les TER, dont la région est Autorité organisatrice des transports (AOT).

Le 11 janvier dernier, je me suis retrouvé à l'Assemblée nationale, dans un colloque organisé par deux associations, elles aussi nationales, avec un aréopage de représentants de l'Europe (toujours aussi libérale), de parlementaires français (plutôt « bleus » que roses et Verts) et surtout de représentants de grands groupes privés qui appelaient de leurs vœux les dispositions nationales en vue de l'ouverture à la concurrence des marchés ferroviaires des voyageurs.

Présent en tant que vice-président de la commission Transports de l'Association des

Régions de France (ARF), j'ai « commis » une intervention qui a jeté un léger froid — à en juger par les visages soudain bien moins rayonnants d'enthousiasme... Les lignes qui suivent reprennent l'essentiel de ladite intervention.

Je rappelle que l'ARF a l'occasion de travailler sur un certain nombre des sujets abordés au cours de ce colloque. Nous avons rencon-



tré RFF¹, la SNCF et le GART². Nous rencontrerons également les syndicats de travailleurs. Un véritable travail collectif est en cours d'élaboration. Je ne peux pas vous donner la position actuelle et définitive des

En ce qui concerne les transports, ce sont d'abord des choix politiques qui guident les régions.

régions. Toutefois, je peux vous assurer qu'il y a une vraie prise en main des sujets, notamment en vue du rapport Grignon³, qui devrait être rendu public prochainement.

J'aimerais tout d'abord resituer le contexte politique d'un élu. Ce dernier émet des propositions inscrites dans un projet de société, elles dépendent donc de choix politiques. Les sujets sont divers : citons l'énergie, la défense, l'éducation, les politiques sociales et de transports. En ce qui concerne les transports, ce sont d'abord des choix politiques qui guident les régions. Parfois, l'élu en charge des transports doit faire face à des décisions prises longtemps auparavant et qui n'auraient pas été les siennes. Actuellement, c'est mon cas. Des choix politiques ont été votés progressivement, auxquels je

n'adhère pas. Néanmoins, je dois en tenir compte. C'est dans ce cadre que je m'exprime ici, et non pas en fonction de ma propre perception des choses. Mes collègues et moi-même devons être engagés et responsables dans nos choix.

L'exemple de l'eau

Avant d'être vice-président d'une région, j'ai été directeur d'un service public de l'eau, qui travaillait en délégation de service public avec une société privée. J'ai donc côtoyé des salariés du service public et de sociétés privées. Dans le domaine de l'eau, nous assistons à une réorientation massive vers des gestions publiques et directes. Les collectivités peuvent revenir sur les éléments de garantie et les prendre en main.

Dans les structures publiques ou privées du secteur de l'eau, il existe une grande richesse humaine. J'ai rencontré de part et d'autre des personnes compétentes, motivées, imaginatives et qui prennent des initiatives. J'ai aussi rencontré des personnes moins brillantes qui peuvent ralentir les projets. Je suis persuadé que cela s'applique également au domaine ferroviaire.

Je ne pense pas que les agents d'un service public soient « meilleurs » que ceux du privé ou inversement. Le service rendu à l'utilisateur est beaucoup plus dépendant des personnes, de l'organisation et des moyens mis en place. Le service public permet l'équilibre entre le service rendu à l'utilisateur et le souci d'éviter les gaspillages. Le privé se doit aussi de faire des bénéfices pour ses actionnaires. En tout cas, il faut avoir le souci de ne pas gaspiller les fonds publics.

Par exemple, un train roulant à 230 kilomètres/heure (un pendulaire) consomme deux fois moins d'électricité qu'un train roulant à 320 kilomètres/heure (un TGV). Au prix de l'énergie, le choix de la vitesse du train détermine donc de plus en plus les charges d'exploitation qui sont à la charge de la collectivité et, finalement, de l'utilisateur ou du contribuable.

Les choix en matière de consommation d'énergie sont donc à considérer. Des trains roulant moins vite que le TGV peuvent répondre à certains services offerts aux usagers. C'est pourquoi nous prônons en Franche-Comté le développement du réseau ferroviaire sur lignes traditionnelles où des trains pourraient circuler entre 160 et 220 km/h.

Concurrence sur le marché des TER

Revenons au TER. La situation actuelle, sous la responsabilité de la SNCF, ne peut pas durer. Lors de la dernière séance avec RFF et la SNCF, mes collègues étaient contrariés face à l'offre financière qui leur était faite par la SNCF sur le cadencement de 2011-2012. Certains collègues (vice-présidents de région) ont demandé ce qu'il se passerait si les régions ne commandaient pas de sillons et décidaient de ne pas faire le cadencement, situation radicale et de blocage à laquelle pourraient adhérer certaines régions.

La situation est donc très délicate et sensible, et nous devons regarder avec prudence son évolution.

Le marché va s'ouvrir à la concurrence. Il aura le mérite de nous permettre de rédiger notre cahier des charges et, dans ce cadre, je souhai-

rais analyser toutes les pistes. Les prestataires privés (SNCF comprise) peuvent être cadrés. Dans le dossier de consultation, nous pouvons demander des offres pour un certain nombre de trains par jour pour une destination donnée, mais nous pourrions également aller plus loin

dans nos exigences et contraintes vis-à-vis du prestataire. Cela permettra de pallier l'incertitude sur le nombre de trains. Nous pouvons développer nos propres compétences et présenter nos besoins pour ne pas être toujours dans l'attente du prestataire. Il est fondamental que les élus gardent la main

et maîtrisent le jeu de cette politique de transport des voyageurs.

Les régions doivent aussi réfléchir à une prise en régie commune (régionale ou interrégionale) de certains axes de l'ouverture à la concurrence (c'est de plus en plus le cas dans le domaine de l'eau, avec des retours en régie après des affermages et concessions aux grands groupes de l'eau). Dans le ferroviaire, cela peut être possible sur un groupe de lignes ou sur des services comme l'entretien ou l'évolution de la billettique. Les régions pourraient ainsi avoir recours à ce type de régies en prestataires directes partielles, publiques ou privées.

Et le réseau classique ?

On ne peut pas avoir une perspective d'ouverture du marché sans avoir un regard sur l'état du réseau ferré classique (hors lignes LGV).

Ainsi, le 11 décembre 2011, nous allons assister dans ma région, la Franche-Comté, à l'ouverture de la ligne TGV Rhin-Rhône. Un train circulant à 320 kilomètres/heure va traverser la région. Le même jour, un TER de la ligne des Hirondelles, reliant le Jura à l'Ain, roulera à 20 kilomètres/heure sur trois kilomètres par déficit d'entretien ! Et pourtant, ce TER est un enjeu stratégique pour la région, car il permet la communication entre le Haut Jura et le nord de Rhône-Alpes, et même avec la capitale grâce au nouveau TGV Genève-Paris.

Oui, l'état du réseau classique se dégrade progressivement d'une façon extrêmement inquiétante. Les régions doivent également s'impliquer dans ce domaine. Faut-il ne voir l'engagement des régions que sur le financement des lignes à grande vitesse ou également sur des politiques « Plan rail réseau classique » ? Pour moi, il faut donner priorité au réseau classique, l'objectif étant alors de remettre en état les lignes aujourd'hui dégradées. Il en est de même pour le matériel grande lignes, qui nécessiterait également une forte politique de renouvellement.

Car n'oublions pas que la grande vitesse se mesure de la porte du domicile à la porte du lieu de travail, et pas seulement de la gare TGV à la gare TGV.

Un énorme chantier nous attend dans le cadre de l'usage des TER⁴.

Alain Fousseret,
vice-président EÉLV du Conseil régional de Franche-Comté, vice-président de la commission Infrastructures et Transports de l'ARF (Association des régions de France)

La grande vitesse se mesure de la porte du domicile à la porte du lieu de travail

¹ Réseau ferré de France.

² Groupement des autorités responsables des transports.

³ Le sénateur Grignon a présidé une commission chargée d'étudier les modalités d'ouverture des TER à la concurrence.

⁴ Précision complémentaire : Europe Ecologie Les Verts demande un moratoire sur les projets de lignes LGV, comme c'est le cas en Franche-Comté. Nous souhaitons que toutes les finances mobilisables soient affectées à la remise en parfait état des lignes classiques. 80 % des déplacements en train de voyageurs font moins de 50 km.



Conseil fédéral transitoire (ex-CAP national, ex-CNIR...) des 29 et 30 janvier

EN TOURISTE...

J'aime la poésie technocratique de nos appellations : Conseil fédéral transitoire, c'est beau comme du Kafka !

Sans doute un peu pervers, j'ai eu envie d'aller voir comment fonctionne ce nouveau « machin », transitoire comme son nom l'indique, dans l'attente de notre prochain congrès, qui fondera au printemps les instances nouvelles de l'écologie en marche...

Quand j'écris « j'ai eu envie », c'est précisément parce que je suis allé au CFT de ma propre initiative, sans mandat ni contrainte, usant du droit de tout adhérent à assister aux débats de nos instances nationales. Drôlement agréable de ne pas se sentir tenu par le devoir et la nécessité de rendre compte aux copains/pines¹ écolos en région. Je me suis donc autorisé à zapper les points de l'ordre du jour les plus rébarbatifs au profit notamment d'une grasse matinée le dimanche matin... Ce que vous allez lire est donc plus une chronique ou un billet d'humeur qu'un compte rendu du déroulement du CFT.

Mauvaises habitudes

Premier constat évident : la persistance des (mauvaises) habitudes Vertes, concernant entre autres le respect des horaires ou le minimum de civilité consistant à écouter l'oratrice qui, si elle n'a pas la notoriété d'un Alain Lipietz² ou d'une Cécile Duflot, prêche souvent dans un désert peuplé de brouhaha.

Persistance guère étonnante car, deuxième constat, elles sont toutes là, les accros du CNIR, les junkies de l'amendement, les intoxiquées de la règle d'Hondt, les camées au vote préférentiel, les shootées de la fermeture éclair³ — je tiens à la disposition des anciens une liste de noms qui se passe de commentaires ! Donc les mêmes personnes produisent les mêmes dysfonctionnements, que le nouveau président du CFT, Philippe Meirieu, s'efforce avec courage et pugnacité de contenir malgré parfois les huées.

Voilà pour la forme. Quant au fond, cette escapade nationale m'aura aidé à mesurer combien Europe

Écologie Les Verts est encore politiquement fragile.

Clivages

En effet, de grandes lignes de clivage demeurent, et pas seulement des nuances subtiles réservées aux initiés : nous sommes face à des débats de fond auxquels nous n'échapperons pas. Débat sur la laïcité, par exemple, entre les tenants d'une définition, « classique » à gauche, de liberté de conscience et de culte sans intervention de l'État dans l'organisation du fait religieux, et d'autres qui s'appuient sur le triptyque République-laïcité-communautés.

Peut-on vraiment, comme l'a fait Dany Cohn Bendit à la tribune, renvoyer dos à dos intégrisme religieux et intégrisme laïc, comme si pratiquer une religion et tenir une position laïque pouvaient être, en quelque sorte, équivalents dans l'excès ?

Autre point de divergence : la question de « la Gauche ». En prenant comme exemple l'attitude pour le moins complexe du Parti socialiste européen vis-à-vis de la dictature tunisienne, confrontée à la solidarité avec les démocrates exprimée tant par le groupe Vert que par les libéraux, DCB (encore lui !) nous invite à reconsidérer les notions traditionnelles de Gauche et de Droite...

Cécile Duflot elle-même nous exhorte à « ne pas nous limiter au camp qui nous est assigné ». Cette phrase, si elle fait clairement référence au contexte tunisien, nous rappelle notre devoir de soutien aux démocrates quelles que soient les ambiguïtés de la « vieille gauche ». En revanche, une transposition trop rapide de cette affirmation dans la perspective des prochaines échéances électorales pourrait s'avérer périlleuse.

Démocratie

Philippe Meirieu est venu fort justement rappeler que si nous ne pouvons nous contenter de « réparer » les dysfonctionnements de la société, nous ne pouvons pas non

plus nous exonérer de cette aspiration sociale et solidaire, même si, sur le fond, notre rôle est de bâtir un nouveau système en lieu et place du capitalisme libéral, cause des maux que la gauche s'acharne à réduire. Il a également attiré notre attention sur l'énergie et les moyens que mettent en œuvre les dictateurs (marquant : dictatrice, ça ne se dit pas...) de tout poil pour embrigader le peuple... et souhaite que notre effort soit équivalent, ou tout au moins significatif, pour former les jeunes générations à la démocratie.

Patrick Farbiaz a insisté sur le fait que la lutte contre l'intégrisme (en particulier islamique) serait instrumentalisée lors de la prochaine présidentielle et qu'il nous appartient, dès maintenant, de refuser pour notre pays la logique du choc des civilisations pour promouvoir la démocratie comme seul rempart aux intégrismes, quels qu'ils soient.

Dominique Voynet, dans une intervention courte et efficace (malheureusement devant un parterre réduit), a tenté un début de réponse sur la base de l'idée de réconciliation proposée par DCB (toujours lui : il est productif, le bougre !). Elle envisage un nouveau pacte social articulant les concepts de pouvoir, territoire et richesse, et pense que dans cette perspective, tout ne se vaut pas (la gauche est différente de la droite), même si, effectivement, nos idées ont vocation à diffuser jusqu'au centre de l'échiquier politique.

Tunisie

À propos de la Tunisie, nous avons entendu M. Cherbib (responsable associatif) et M. Zitouni (président de Tunisie Verte) témoigner du déroulement de la révolution de jasmin et surtout du chemin qu'il reste à parcourir pour fonder en ce pays une démocratie viable et pérenne. Les deux intervenants ont insisté sur la cohérence des Verts qui, depuis 1996, dénoncent au Parlement européen la dictature de Ben Ali et souligné l'importance pour les démocrates des interventions sur place de personnalités telles qu'Hélène Flautre, Éva Joly et Cécile Duflot.

Éva Joly propose que les fonds de l'Union européenne servent à financer en partie la création d'un espace démocratique en Tunisie pour démontrer que le Maghreb, et plus largement l'Afrique, ne sont pas condamnés à la dictature.

Enfin une souscription en faveur de Tunisie Verte est lancée par EÉLV, à laquelle vous êtes invités à participer (voir sur le site web).

Sénatrice

L'intérêt d'une participation dilettante au CFT est que je ne me sens nullement tenu de vous parler de règlement intérieur ou de statut des régions, toutes choses certes belles et bonnes, mais particulièrement em...nuyeuses !... De la même manière, des diverses réactions autour du calendrier de désignation de notre candidate à la présidentielle ou des validations de candidates pour les sénatoriales, j'ai envie de ne retenir que le cas de notre Jurassienne préférée, Antoinette Gillet, adoubee par Europe Écologie Les Verts comme future sénatrice.

Pour conclure, un mémorable aphorisme proféré à la tribune par la représentante de la Commission féminisme et qui résume bien la situation : « Si on s'arrêtait là, on n'irait pas plus loin ! »

Philippe Chatelain

¹ Copyright Gégé.

² Je sais : Alain Lipietz « oratrice », ça fait bizarre, mais j'ai décidé de tout mettre au féminin plutôt que de m'astreindre à « genrer » mon texte. (Note du réviseur : Euh... faudrait peut-être pas que ça devienne une habitude...)

³ Pas de pensées inconvenantes : la fermeture éclair consiste simplement à appeler à la tribune alternativement un homme et une femme (ou l'inverse).



Avec l'aimable autorisation de Charlie Hebdo, dessin de Charb

CONTE ORIENTAL

Il était une fois, dans un grand pays de l'Orient mystérieux, une villageoise illettrée répondant au doux nom d'Asia Bibi. Chrétienne en contrée musulmane, la malheureuse avait eu l'idée quelque peu saugrenue de « blasphémer » — ce qui n'est pas bien, il faut l'admettre — à l'endroit de Mahomet. Mal lui en avait pris : les adorateurs dudit Mahomet, sous le coup d'une colère bien compréhensible et quoique très tolérants (c'est, dit-on, leur livre saint qui les y incitait) envers ceux qui n'avaient pas la chance de pratiquer le même culte qu'eux, la condamnèrent aussitôt à être pendue haut et court, ce que tout un chacun jugea bon et juste.

Tout un chacun, ou presque : en effet, le seigneur de la région, faisant preuve d'une mansuétude sans doute excessive, fit part *urbi et orbi* du peu de bien qu'il pensait de cette condamnation. Il aggrava même son cas en qualifiant — j'en frémis à l'écrire — de « loi noire » la loi sévère, mais juste, qui punissait de mort dans le royaume les infidèles et mécréants de toute obédience et qu'il désirait voir non pas abrogée, mais amendée. Un spadassin, pourtant affecté à la protection du seigneur, mit fin au scandale : il profita, pour occire proprement le personnage, de ce que l'escorte de ce dernier regardait opportunément ailleurs.

Aussitôt, il devint un héros. Certes, on se saisit de lui — ai-je dit qu'il s'appelait Mumtaz ? — et on l'emprisonna, car tout de même, sa victime était un Grand Mamamouchi. Mais dans le fond de son cœur, le peuple lui sut gré d'avoir fait taire une voix aussi outrageusement laxiste. Sa famille (son frère aussi était un homme d'épée) exulta de fierté. Son avocat expliqua fort joliment qu'en fait, ce n'était pas Mumtaz qui

avait tué, mais « Dieu lui-même. Dieu a[vait] agi à travers Mumtaz. Il l'a[vait] fait pour donner un exemple à tout le monde. » Des centaines d'autres hommes de robe proposèrent gratuitement leurs services. Le bon peuple se rua dans de grandes manifestations d'enthousiaste soutien. Et on avait plaisir à voir, à la tête de ces touchantes démonstrations, des foules de mages connus pour leur sagesse et leur retenue. D'ailleurs, ils le disaient eux-mêmes à qui voulait les entendre : ils étaient des « modérés », ils « détest[ai]ent l'extrémisme » des hordes talibanes et autres radicaux, forts remuants dans la contrée et ses confins occidentaux ; leur religion à eux était « tolérante », ce qu'il n'est pas abusif de considérer un peu comme un pléonasme...

Bref, et quoi qu'en pût alors penser Asia Bibi, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Et même si la légende ne nous dit pas comment se termina l'histoire, il n'est guère douteux que le valeureux Mumtaz connut encore bien d'autres belles aventures. (Peut-être se maria-t-il et eut-il beaucoup d'enfants...)

Et — comme disait l'autre¹ — c'est ainsi qu'Allah est grand.

Gérard Roy

¹ Alexandre Vialatte, chroniqueur et écrivain français (1901-1971).

A vos agendas

2-3 avril	Conseil fédéral provisoire.
29 mai	Congrès décentralisé en région.
4 et 5 juin	Congrès fédéral.
18 au 20 août	Journées d'été Europe Écologie Les Verts.

Dubaï-en-Jura ?

MAIS OÙ SONT LES NEIGES D'ANTAN ?...

Le ski a été inventé pour se déplacer sur la neige ; le « progrès », c'est désormais la neige artificielle pour satisfaire les propriétaires de planches, qui ont sans doute oublié qu'en montagne, on peut aussi marcher (ou courir, si l'on rêve d'affrontement sportif). La dernière et consternante illustration de cette aberration est le maintien, le 13 février, de la « Transju » dans un haut Jura quasiment sans neige.

Je ne peux croire que de vrais amateurs de nature et de sport acceptent sans remords le gaspillage des ressources en eau et des norias d'engins motorisés dans un espace aussi magnifique.

Déchaussez, que diable, quand la neige n'est plus là !

Et que dire des élus qui, la main sur le cœur, jurent qu'ils s'engagent pour sauver la planète, alors même qu'ils cautionnent de telles aberrations environnementales ?

Faudra-t-il bientôt parler de « Dubaï-en-Grandvaux » ou de « Dubaï-en-Risoux » ? On n'a pas oublié l'ouverture, en 2005, de la

seule station couverte de ski — et la troisième du monde par la taille — dans l'émirat désertique de Dubaï. Ultramoderne, elle offre, d'après sa pub, aux passionnés, aux débutants et aux simples curieux l'occasion de faire l'expérience de la « vraie » neige, avec flocons et feu de bois, le tout sous des panneaux bleu ciel pour donner l'illusion du plein air. D'une superficie de 22 500 mètres carrés, soit l'équivalent de trois terrains de football, elle utilise 6 000 tonnes de « vraie » neige, qui représentent une épaisseur de 50 centimètres. Le site peut accueillir jusqu'à 1 500 personnes en même temps, l'objectif étant d'attirer 500 000 visiteurs par an. Trente tonnes de neige fraîche sont produites chaque nuit pour remettre la piste en état.

On n'en est pas là chez nous, me direz-vous ? Non, mais parions que certains s'y verraient bien...¹

Antoinette Gillet

¹ Les conseillers régionaux EÉLV se sont élevés dans une lettre au préfet de

Région et dans un communiqué contre le maintien de la Transjurassienne dans des conditions écologiques inadmissibles. Quant à François Mandil, candidat EÉLV aux cantonales à Pontarlier, qui était inscrit à la Transju, il a renvoyé son dossier et refusé de participer à ce spectacle grotesque. Bravo aussi à la personne qui a lancé aux organisateurs : « Si l'an prochain, le Qatar vous propose d'organiser la Transju parce qu'il a l'argent pour le faire, soyez sympas, refusez ! »



Avec l'aimable autorisation de Charlie Hebdo, dessin de Charb

NAISSANCE DES JEUNES ÉCOLOGISTES FRANC-COMTOIS

Après plus de sept mois de réflexion, les Jeunes Verts comtois ont le plaisir de vous faire part de la naissance, le 10 février, lors de leur Assemblée générale extraordinaire, des Jeunes Écologistes de Franche-Comté. Cette naissance intervient deux semaines après l'éclosion des Jeunes Écologistes à Paris.

Une nouvelle équipe a été élue au bureau pour faire vivre aux côtés des militants le mouvement de jeunesse de l'écologie en Franche-Comté :

— Nicolas Gonthier, 20 ans, étudiant, coordinateur,

— Mathilde Tessier, 17 ans, lycéenne, porte-parole,

**LES JEUNES
ÉCOLOGISTES**

— Anthony Poulin, 20 ans, étudiant, ancien coordinateur des JVFC, trésorier.

En Franche-Comté, les Jeunes Écologistes s'engageront — dans la suite de l'action des Jeunes Verts — à défendre les valeurs de l'écologie politique, pour faire la différence et ne plus être seulement spectateurs des changements de société, mais en être les acteurs.

À Besançon, Belfort, Montbéliard, comme au cœur des territoires franc-comtois plus ruraux, les Jeunes Écologistes comtois souhaitent mobiliser les militants du quotidien pour montrer que faire de la politique différemment, c'est possible !

N'hésitez pas à faire un tour sur notre site internet : <http://www.jeunes-ecologistes.org/franche-comte>

Longue vie aux Jeunes Écologistes franc-comtois... au moins jusqu'en 2072 !¹

Les Jeunes Écologistes

¹ Décourez le sens de cette dernière phrase dans votre prochaine *Feuille Verte*...

BESANÇON NORD-OUEST (25)

Sortant : Vincent Fuster (PS)

Candidate EÉLV **Corinne TISSIER**Remplaçant **Gilles DEMANÈCHE****BESANÇON OUEST (25)**

Sortant : Claude Jeannerot (PS)

Candidat EÉLV **Nicolas GUILLEMET**Remplaçante **Sylvie MEYER****ORNANS (25)**

Sortant : Jean-François Longeot (UMP)

Candidat EÉLV **Éric DURAND**Remplaçante **Évelyne POIX****ROUGEMONT (25)**

Sortant : Danièle Nevers (PS)

Candidat EÉLV **Franck PETIT**Remplaçante **Marie-Thérèse PEYRETON****ROULANS (25)**

Sortant : Yannick Dessent (UMP)

Candidate EÉLV **Nathalie POISOT**Remplaçant **Christophe GUGLIELMETTI****ÉTUPES (25)**

Sortant : Michel Rondot (PS)

Candidate EÉLV **Catherine LUTZ**Remplaçant **Julien BOURGEOIS****MONTBÉLIARD EST (25)**

Sortant : Jacques Hélias (PS)

Candidat EÉLV **Bernard LACHAMBRE**Remplaçante **Odile JOANNES**

LES CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS EN FRANCHE-COMTÉ

MONTBÉLIARD OUEST (25)

Sortant : Pierre Hélias (PS)

Candidate EÉLV **Tassadit TAHAROUNT**Remplaçant **Samuel JEANNINGROS****PONT-DE-ROIDE (25)**

Sortant : Louis Duenin (UMP)

Candidate EÉLV **Brigitte MULAT**Remplaçant **Marc GAUDARD****SAINT-HIPPOLYTE (25)**

Sortant : André Péquignot (UMP)

Candidat EÉLV **Denis NARBEY**Remplaçante **Estelle CHARDON****MOUTHE (25)**

Sortant : Jean-Marie Saillard (UMP)

Candidate EÉLV **Claire ROUSSEAU**Remplaçant **Pierre BOURGEOIS****PONTARLIER (25)**

Sortant : Christian Bouday (PS)

Candidat EÉLV **François MANDIL**Remplaçante **Rosalie BERTIN-DENIS****VERCEL (25)**

Sortant : Léon Bessot (PS)

Candidat EÉLV **David VIELLE**Remplaçante **Marie-Colette REGNAUD**

MONTMIREY-LE-CHÂTEAU (39)

Sortant : Dominique Troncin (PS)

Candidate EÉLV **Marie-Thérèse BLANCHON**Remplaçant **Pascal BLAIN****FRESNE - SAINT-MAMÈS (70)**

Sortant : André Huguin (UMP)

Candidate EÉLV **Dominique GAFFARD**Remplaçant **Alain ROPION****VILLERS-FARLAY (39)**

Sortant : Jean-Marie Sermier (UMP)

Candidat EÉLV **Marc BORNECK**Remplaçante **Marie-Agnès CHALUMEAUX****MONTBOZON (70)**

Sortant : Edwige Eme (PS)

Candidat EÉLV **Frédéric WEBER**Remplaçante **Françoise LARRIEU****CHEMIN (39)**

Sortant : André Vauchez (PS)

Candidat EÉLV **Yves LAZZARINI**Remplaçante **Béatrice GENET****VESOUL OUEST (70)**

Sortant : Alain Chrétien (UMP)

Candidate EÉLV **Simone LEVAVASSEUR**Remplaçant **Philippe CHATELAIN****BEAUFORT (39)**

Sortant : Fernand FOURNIER (PS)

Candidat EÉLV **Patrice BAU**Remplaçante **Aïcha LOUIS****OFFEMONT (90)**

Sortant : Michel Reiniche (PS)

Candidat EÉLV **Vincent JEUDY**Remplaçante **Julie SEIGEOT****CLAIRVAUX-LES-LACS (39)**

Sortant : Gérard Bailly (UMP)

Candidat EÉLV **Arnaud JACQUET**

Remplaçante

BELFORT CENTRE (90)

Sortant : Damien Meslot (UMP)

Candidate EÉLV **Éva PEDROCCHI**Remplaçant **Olivier PERTUISET****HÉRICOURT OUEST (70)**

Sortant : Jean-Pierre Michel (PS)

Candidat EÉLV **Bernard LITTOT**Remplaçante **Dominique MASSON****CHÂTENOIS-LES-FORGES (90)**

Sortant : Daniel Lanquetin (MRC)

Candidat EÉLV **Jean SIRON**Remplaçante **Michelle CLAUDEL****FAUCOGNEY (70)**

Sortant : Laurent Seguin (PS)

Candidat EÉLV **Michel GAILLARD**Remplaçante **Michèle DURAND-MIGEON****DANJOUTIN (90)**

Sortant : Sylvianne Fleury (PS)

Candidat EÉLV **Daniel FEURTEY** (union)Remplaçante **Sonia GUENAL**

Rapport sur le mal-logement

UN ÉTAT DES LIEUX BIEN SOMBRE

Alors que trente jeunes étudiants et travailleurs, membres de Jeudi Noir, viennent d'être expulsés d'un immeuble, inoccupé depuis quatre ans, appartenant à Axa, je viens de finir le rapport sur le mal-logement de la Fondation Abbé Pierre. Le constat est sans appel : 10 millions de personnes sont touchées en France par la crise du logement, dont 3 657 000 personnes pas ou mal logées.

La crise a fragilisé des ménages qui se trouvaient sur le fil du rasoir et aggravé la situation des ménages les plus modestes. De manière générale, c'est plus de la moitié de la population française qui ne voit pas sa situation s'améliorer. En effet, une étude du Credoc montre que 50 % des Français estiment que leur niveau de vie s'est dégradé depuis dix ans, alors qu'en fait le pouvoir d'achat augmente de 2 % par an. Si cette augmentation reste imperceptible, c'est principalement parce que les dépenses indispensables se font de plus en plus importantes. Ainsi le taux d'effort moyen des locataires du secteur libre est passé depuis vingt ans de 18 % à 23 % de leur revenu ; dans la même période, il est passé de 17 % à 20 % pour les accédants à la propriété. Néanmoins ce sont les ménages les plus modestes qui voient leur budget le plus durement réduit par les dépenses de logement, puisque le taux d'effort net est de 42,8 % pour les ménages disposant des revenus les plus bas et de 21,3 % pour les plus aisés.

Un parcours du combattant

Se loger devient donc un parcours du combattant pour un nombre important de personnes, notamment dans les zones tendues (Ile-de-France, PACA, Rhône-Alpes...). Pour contrer cet état de fait, la politique du logement est cependant loin d'être à la hauteur. Bien que Benoist Apparu¹ s'autocongratule à propos du nombre de logements sociaux financés cette année, la réalité dépeinte par la Fondation Abbé Pierre est tout autre. La subvention apportée par l'État pour le financement des logements sociaux est passée de 7 000 € à 8 000 € par logement, il y a quelques années, à 1 000 € aujourd'hui.

La priorité de l'État va à l'accession à la propriété. Mais loin d'aider les ménages les plus modestes à devenir propriétaires, il privilégie ceux qui n'en ont pas besoin. En ouvrant le Prêt à taux zéro pour les accédants à la propriété à l'ensemble des ménages, quelles que soient leurs ressources, l'État augmente ses dépenses de 400 millions sans qu'il y ait une véritable plus-value sociale. La Fondation Abbé Pierre prévoit que les bénéficiaires de ce prêt seront en 2011 pour 10 % des ménages modestes et pour 55 % des ménages aisés, alors qu'en 2010 49 % étaient des ménages modestes. Dans le même temps, l'État réduit de 3 à 4 % les crédits pour le secteur de l'hébergement, applique la non-rétroactivité des allocations logements, diminue les aides à la pierre qui permettent de construire et de rénover des logements pour les ménages les plus modestes, etc.

Pour une autre politique du logement

Ce désengagement de l'État n'est pas uniquement dû à une volonté de diminution des dépenses en période de crise et à une sous-estimation de l'importance de la question du logement. Au contraire, il est le fruit d'une volonté politique forte. À ces choix politiques privilégiant une approche libérale qui s'en remet au marché, qui exclut les plus fragiles et détruit les solidarités, nous devons opposer une autre vision politique.

Pour commencer :

— Réaffirmer l'importance de la solidarité nationale en augmentant les aides à la construction de logements sociaux.

— Rejeter l'idéologie du tout marché en encadrant les loyers à la relocation et en régulant le foncier.

— Promouvoir une ville accessible à tous, en renforçant l'article 55 de la loi SRU² qui impose 20 % de logements sociaux et en appliquant la loi de réquisition de 1945.

— Assurer le droit à chacun de vivre dans un logement digne, en assurant la mise en œuvre du droit au logement opposable, en mettant en place une politique ambitieuse de lutte contre la précarité énergétique et en continuant la lutte contre l'insalubrité.

— Assurer l'accueil inconditionnel dans les centres d'hébergement en augmentant les places en hébergement d'urgence.

— Éviter les ruptures qui mènent à la rue en mettant en place une véritable politique de prévention des expulsions.

Europe Écologie Les Verts est déjà fortement impliqué dans les politiques du logement, notamment dans les régions. Nous devons donc continuer, lors des différentes échéances électorales à venir et dans l'ensemble des instances où siègent nos élus, à porter des solutions fortes pour en finir avec le mal-logement.

Cyrielle Chatelain

¹ Benoist Apparu est secrétaire d'État chargé du logement.

² Loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbains (décembre 2000).



COTISATIONS 2011 : UNE NOUVELLE GRILLE

Une nouvelle grille de cotisation a été créée en novembre 2010 pour les adhésions 2011, suite logique et corollaire de la création d'Europe Écologie Les Verts. Les trésoriers régionaux souhaitaient une harmonisation des grilles régionales, c'est chose faite.

Cette grille, que vous trouverez sur le bulletin d'adhésion pour 2011, a été élaborée rapidement pour être mise en ligne dès le 13 novembre et profiter de l'élan des Assises de Lyon. De l'avis général, elle demande à être retravaillée et le sera courant 2011. La **cotisation minimum** a été fixée à 36 € pour les précaires, étudiants, etc.

Comment adhérer en 2011 ?

♦ **En ligne.** Cette possibilité d'adhérer ou de réadhérer a été modifiée. L'adresse du site pour adhérer ou réadhérer est la suivante : <http://rejoindre.eelv.fr/>, puis vous vous laissez guider. Si vous adhérez ou réadhez en ligne, vous pourrez payer **uniquement** par carte bancaire.

♦ **En envoyant le bulletin papier** joint à cette *Feuille Verte* (voir page suivante), à compléter soigneusement pour une mise à jour complète des fichiers pour contact et envois divers (*FV*, convocation aux AG, mails...). Envoyez votre règlement à : **EÉLV - 14, rue de la République - 25000 Besançon**, par chèque à l'ordre de l'« **Association de financement EÉLV de Franche-Comté** ».

Vous pouvez payer en plusieurs fois ou établir un virement mensuel (envoi d'un RIB sur demande).

Cotisation et réduction d'impôt de 66 %

Les personnes, qui ne paient pas d'impôt cotisent pleinement à 36 €. Il serait par conséquent équitable que les personnes imposables cotisent **au minimum 108 € (3 x 36 €)**, pour qu'en fin de compte **elles paient 36 € comme les personnes non imposables.**

N.B. Si l'adhésion n'est pas payée avant le 31 mars, les adhérents des Verts de 2010 ne pourront pas voter pour les prochaines échéances (règlement intérieur, congrès).

Besançon

UNE AUTRE SAINT-VALENTIN AVEC LES JEUNES ÉCOLOGISTES

Comme chaque année, on a eu droit à un 14 février décrété « fête des amoureux ».

Mais alors que les grands groupes commerciaux ont juré d'en faire une fête purement mercantile à grands renforts de publicité, les Jeunes Écologistes de Besançon ont voulu offrir une expérience différente aux passants du Square Saint-Amour et du Pont Battant. Voilà en effet une magnifique occasion d'annoncer notre arrivée sur la scène politique locale, ainsi que de rappeler un des fondamentaux dans nos valeurs : le refus de la société de surconsommation et de gaspillage. Et pour cela, quoi de mieux que le célèbre slogan « *Faites l'amour, pas les magasins* » ? Mais nous ne pouvions pas nous limiter aux grands classiques, il fallait aller au-delà et affirmer notre différence.

LES JEUNES ÉCOLOGISTES

Aussi, nous nous sommes lancés dans une distribution de préservatifs aux passants, accompagnée d'un questionnaire de notre invention :

« *Pour la Saint Valentin, votre idée de cadeau, c'était :*

— *un voyage en Tunisie pour son côté tendance ?*

— *une émeraude pour son extraction démocratique ?*

— *un film porno pour codifier vos fantasmes ?*

— *du parfum parce que vous ne supportez plus son odeur ?*

— *ou tout simplement un peu d'amour ? »*

L'emballage des préservatifs en question, également imaginé par nos soins, était un clin d'œil au célèbre *Fuck me, I'm famous !* de David Guetta. Pour que l'amour reste un plaisir, il faut penser à se protéger : un geste valant tellement mieux que de longs discours, cette distribution nous a paru le moyen idéal de faire passer notre message. Et ils furent nombreux, les jeunes comme les moins jeunes, souvent surpris, parfois intimidés, mais toujours avec un grand sourire affiché, à répondre à notre offre.

En résumé, une action décalée et originale, qui représente une occasion de prise de contact avec le premier public concerné par nos propositions politiques : les jeunes !

Nicolas Gonthier,
pour les JÉFC

coopérer

adhérer

www.eelv.fr

Pour adhérer **ou** coopérer **ou** faire un don, vous pouvez soit vous rendre sur le site www.eelv.fr (paiement sécurisé par carte bancaire), soit renvoyer ce coupon par courrier à l'adresse indiquée – les chèques doivent être libellés à l'ordre de : Association de financement Europe Écologie - Les Verts (AFEELV).

J'adhère au parti politique

voir grille de cotisation ci-dessous

Je rejoins le réseau des coopérateurs dès 20 €

J'accepte de recevoir des SMS de la part d'Europe Écologie - Les Verts

J'accepte de recevoir des courriels de la part d'Europe Écologie - Les Verts

Je m'abonne au journal d'Europe Écologie - Les Verts (6 euros / an)

(chèque séparé ou abonnement par carte bancaire en ligne sur <http://www.vertabonnet.info>)

Cette grille de cotisation présente le niveau de cotisation attendu en fonction de votre revenu mensuel. Les niveaux de cotisation présentés ci-dessous sont indicatifs, et laissent la possibilité à chacun de tenir compte de sa situation personnelle, familiale et sociale du moment.

REVENU MENSUEL **COTISATION ANNUELLE**

< 1200 €, précaires, étudiants...	36 €
1 200 €	55 €
1 300 €	80 €
1 400 €	100 €
1 600 €	120 €
1 800 €	160 €
2 000 €	200 €
2 300 €	230 €
2 500 €	250 €
2 800 €	300 €
> 3 000 €	

cotisation annuelle correspondant au moins à 0,8 % de votre revenu annuel

- Rappel : en adhérant, coopérant ou en faisant un don, vous bénéficiez d'une déduction fiscale égale à 66 % du montant de votre versement.
- La loi limite à 7500 €, par an les versements effectués à un parti politique par un particulier.
- Possibilité de payer en plusieurs fois ou par prélèvement.
- Adressez-vous à votre région.
- Votre adhésion sera effective dès réception de votre paiement et après enregistrement par les instances d'Europe Écologie - Les Verts de votre région, ce dans un délai maximum de deux mois.
- Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant en vous adressant à donneespersonnelles@eelv.fr.

Région	OM OF
Nom	Prénom
Numéro, rue	Code postal
Commune	Tél
Courriel	Date de naissance
Adhérent ou Coopérateur ou Donateur	
Montant de ma cotisation :	Montant de ma contribution :
..... euros euros
Signature	

donner



EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

14 rue de la République, 25000 Besançon - 03 81 81 06 66 - secretariat.lesvertsfc@gmail.com

Mariage homosexuel

UNE QUESTION D'ÉGALITÉ

Le 28 janvier 2010, les « Sages » ont rendu leur décision concernant la légalité du mariage homosexuel en France. En effet, le Conseil constitutionnel a estimé que l'interdiction du mariage aux couples homosexuels était conforme à la Constitution. Décision rendue à la suite de la Question prioritaire de constitutionnalité (QPC) déposée, en mai 2010, par un couple lesbien qui estimait que la Constitution ne permet pas aux juges d'interdire l'union par le mariage de deux personnes de même sexe. Cet arrêt est l'occasion de rappeler l'enjeu d'une telle décision et d'affirmer à nouveau que l'égalité des droits doit devenir une réalité aujourd'hui en France.

Petits rappels du droit...

Aucune disposition juridique n'interdit expressément le mariage entre personnes du même sexe, qui n'est tout simplement pas prévu par le Code civil. L'interdiction du mariage homosexuel repose donc sur une interprétation constante de certains articles du Code par la jurisprudence. Rappelons-nous ainsi la décision du 19 avril 2005, dans laquelle la Cour de Cassation annulait le mariage homosexuel de Bègles en affirmant que, « selon la loi française, le mariage est l'union d'un homme et d'une femme ». Pour rendre cette décision, la Cour s'était alors basée sur deux articles du Code civil désormais bien connus des défenseurs de l'égalité des droits. Tout d'abord, l'article 75 qui, dans son alinéa 6, dispose que l'officier d'État civil « recevra de chacune des parties [...] la déclaration qu'elles veulent se prendre pour mari et pour femme ». La lecture à la lettre de ce texte permet alors au juge de soutenir que le mariage ne peut avoir lieu qu'entre un homme et une femme. À cela s'ajoute l'article 144 du code civil, qui constitue la principale barrière au mariage des couples homosexuels en stipulant que « l'homme et la femme ne peuvent contracter le mariage avant dix-huit ans ». À travers cette disposition, le législateur a, de manière habile, tranché la question du mariage homosexuel, permettant au juge, par une lecture *a priori* du texte, d'exclure les couples de même sexe de l'institution du mariage.

L'interdiction du mariage homo-

sexuel ne repose donc que sur l'interprétation de deux dispositions, qu'il suffirait de supprimer ou de modifier pour ouvrir le droit au mariage aux couples homosexuels. La Question prioritaire de constitutionnalité aurait pu permettre de clarifier et de simplifier la situation ; malheureusement, les Sages ont été, une nouvelle fois, trop frileux.

L'enjeu de la QPC et de la décision

Tout l'enjeu de la Question prioritaire de constitutionnalité ici en cause résidait dans la conformité des articles 75 et 144 du Code civil à la Constitution, qui garantit l'égalité de tous face à la loi. Les Sages avaient la possibilité de rendre illégale l'interdiction du mariage aux couples de même sexe, et par conséquent de légitimer le mariage homosexuel. Ce qu'ils n'ont pas fait...

La Question prioritaire de constitutionnalité est une procédure qui permet à chaque citoyen, depuis la réforme de mars 2010, d'invoquer l'inconstitutionnalité de certaines dispositions présentes dans la loi. Même si l'issue de l'affaire en question n'est pas celle que l'on attendait, cette procédure reste un outil redoutable utilisé sans modération par tous les défenseurs des droits de l'Homme, de l'égalité des droits et des libertés fondamentales.

C'est un couple de femmes vivant en concubinage depuis 1997 qui était, en l'espèce, à l'origine de ladite procédure. Corinne et Sophie, qui ont quatre enfants qu'elles élèvent ensemble, souhaitaient être autorisées à se marier. Elles demandaient aux Sages si l'on pouvait interdire à un juge d'autoriser le mariage de deux personnes de même sexe, le PACS n'étant pas suffisant pour obtenir un certain nombre de droits reconnus aux personnes mariées, notamment au niveau de la dévolution de l'autorité parentale.

Une étape vers l'égalité des droits

Le fait que le Conseil constitutionnel se soit saisi d'une telle question, comme il l'avait fait en octobre 2010

sur l'homoparentalité, constitue en soi une avancée. Malgré sa réponse négative, on peut constater le chemin parcouru depuis le mariage prononcé par Noël Mamère à Bègles. Désormais, les revendications des associations LGBT sont de plus en plus écoutées chaque année.

L'arrêt rendu par la Cour de Cassation mérite alors l'attention. La haute juridiction a estimé que cette question méritait d'être transmise au Conseil constitutionnel car le mariage homosexuel fait « aujourd'hui l'objet d'un large débat dans la société, en raison, notamment, de l'évolution des mœurs et de la reconnaissance du mariage entre personnes de même sexe dans les législations de plusieurs pays étrangers ». Il y a encore quelques années, une telle déclaration de la Cour de Cassation était inespérée...

Quand le droit fait place à la politique

Cependant, l'issue donnée à cette Question prioritaire de constitutionnalité est décevante. Les Sages ont volontairement raté la possibilité de faire évoluer le droit français. À travers cette décision, le Conseil constitutionnel renvoie la balle au Parlement, comme il l'avait fait sur la question de l'homoparentalité, estimant qu'« il n'appartient pas au Conseil constitutionnel de substituer son appréciation à celle du législateur » sur une telle question de société.

Le droit laisse alors place à la politique, aux politiques. Ces derniers doivent absolument se saisir de cette question et trancher une fois pour toutes ce débat. Pourquoi doit-on attendre une hypothétique décision du Conseil constitutionnel pour faire évoluer notre droit sur les questions du mariage et de l'adoption ? Les politiciens actuels, notamment ceux de la majorité parlementaire, sont bien trop frileux pour oser aborder ces questions en face. Ne laissons pas le champ libre aux pessimistes de tous bords : l'égalité des droits est possible et plus que jamais nécessaire ! Cette décision des « Sages » n'est pas une fin en soi : continuons à agir au quotidien pour l'égalité de toutes et de tous. N'oublions pas que ce combat est aussi le nôtre !

Anthony Poulin

COMMENT J'AI ADHÉRÉ À EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

A bonné à *La Feuille Verte*, je me réjouis du renouvellement du graphisme opéré avec le n° 164. Cette nouvelle maquette et l'article pertinent sur l'immigration m'ont décidé à vous faire part de mon ressenti quant à ma rencontre avec Europe Écologie Les Verts, en 2009, à l'occasion des Européennes.

Le moment était propice, parce que, comme beaucoup de seniors, j'ai été arrêté (!) de façon prématurée dans ma vie professionnelle dans l'industrie, et je me suis mis à réfléchir... et à vouloir être plus actif dans la vie publique.

En tant qu'industriel, j'avais vécu vingt-cinq années de productivité effrénée et cela faisait déjà quelques années que je ne pensais plus que la croissance allait résoudre les problèmes d'emploi : nous ne pourrions être « sauvés » par la production et la surconsommation d'objets inutiles. J'avais été en contact avec Doubs Nature Environnement et je m'étais impliqué dans le combat contre le passage de l'autoroute à trois voies entre Fontaine et Saint-Maurice. J'avais travaillé professionnellement en faveur du fret ferroviaire.

Il y a eu à ce moment-là une ouverture courageuse des Verts et une volonté de dépasser certains débats internes parfois picrocholiens.

Aux Européennes, les Verts sont redevenus plus visibles pour le commun des mortels avec l'opération montée par Daniel Cohn-Bendit, et j'ai cherché à les rencontrer à Belfort.

J'y suis arrivé grâce au site internet Europe Écologie Aire urbaine Belfort Montbéliard, dont Olivier Pertuiset était l'administrateur. Pas mal de sympathisants osaient se déclarer.

Ce site a été déterminant car il m'a permis de remonter vers le site national d'Europe Écologie et de me familiariser avec des positions politiques qui me convenaient très bien. En outre, il concernait le Nord de la Franche-Comté et c'était un signe important pour moi. Je considère en effet depuis longtemps qu'en Nord Franche-Comté, le bassin de vie, de travail, de loisir, de formation repo-

se sur trois départements : Doubs (je travaillais à Mandeuve), Haute-Saône (Ballon d'Alsace), Territoire-de-Belfort (résidence et lieu de travail de ma femme enseignante), auxquels on peut ajouter le Haut-Rhin (où j'ai aussi travaillé), et même au-delà la Suisse, où j'ai travaillé en tant que frontalier. Grenoblois d'origine, je ne me suis jamais senti enfermé dans un département, pour moi simple produit d'un découpage administratif et politique.

J'habite aujourd'hui la commune d'Essert, qui touche Belfort. Beaucoup d'habitants ont travaillé ou travaillent en dehors du département, dans les départements limitrophes et au-delà, ou se déplacent en Europe ou dans le monde entier (techniciens ou cadres de multinationales ou même de PME). Ces personnes ne peuvent pas militer dans un parti, compte tenu de leurs horaires, alors que beaucoup sont très sensibles à l'environnement et/ou vivent la mondialisation, voire y contribuent.

Je me suis toujours senti « Aire urbaine », ce qui est le cas d'un certain nombre de cadres et techniciens de l'industrie qui ont fait leur carrière dans cette région Nord Franche-Comté et qui s'y plaisent.

Au comité local de Belfort, cela m'a pris du temps pour comprendre qui étaient les Verts. Il n'y avait pas vraiment de mode d'emploi et de présentation structurée, parce que les gens se connaissent tous depuis longtemps et que le parti était aussi en mutation.

C'est beaucoup grâce au site national que je suis entré dans le monde modernisé des Verts. C'est grâce à l'exemple du fonctionnement de la démocratie au niveau du comité local que j'ai pu croire à la formule « Faire de la politique autrement ». Ce sentiment a aussi été renforcé par l'accueil qui a été fait à Éva Joly au niveau national (binationale, juge anti-corruption etc.).

J'ai un peu milité pour les régionales. Pour les cantonales, j'ai participé à la rédaction du programme et insisté pour que soit distillée une dose de programme au niveau Aire

urbaine. C'était intéressant (et bien supérieur à ce qui se fait dans d'autres partis), même si c'est frustrant que toutes vos idées ne soient pas retenues (heureusement !). Au passif, on peut dire que la « cuisine » électorale prend beaucoup de temps et que la prospection de sympathisants en pâtit.

C'est en me souvenant de ma difficulté à rencontrer et comprendre les Verts et de la frustration liée au temps monopolisé par les campagnes électorales que j'ai proposé au comité local de Belfort et ensuite de Montbéliard de lancer et tester un site/blog Aire urbaine Belfort-Héricourt-Montbéliard, ouvert en direction de sympathisants potentiels, seulement respectueux des principes de base (dont appel de Canberra et manifeste), mais libre comme *La Feuille Verte* avec un comité de lecture.

Ce site fonctionne : ne vous privez pas de le visiter et d'en faire la publicité. Je me suis moralement engagé à le faire vivre deux ans, à trouver des rédacteurs et à mettre en place un comité de lecture (j'ai sollicité les comités locaux de Belfort et de Montbéliard pour qu'ils désignent deux personnes chacun). À Belfort, Olivier Pertuiset et Éva Pedrocchi ont été validés (mais Éva ne sera vraiment active qu'après les cantonales : elle est candidate à Belfort-Centre).

Je propose d'échanger (et/ou relayer) des articles entre *La Feuille Verte*¹ et le site Aire urbaine. Je diffuserais d'ailleurs volontiers l'article de Thierry Lebeau sur l'immigration. J'ai en tête d'écrire un article sur les médecins hospitaliers étrangers en France et leur statut inacceptable et de le comparer avec le système de la Suisse, pourtant pas spécialement réputée dans l'imaginaire français comme étant progressiste...

Jean-Pierre Philibert

¹ Note du comité de lecture : les articles parus dans *La Feuille Verte* peuvent être reproduits et diffusés, à l'unique condition que leur source (nom de la publication, date, auteur) soit précisée.

Conseil municipal de Besançon

UNE « PETITE NOUVELLE »

Fraîchement débarquée en politique, c'est avec beaucoup d'humilité que je m'adresse à vous, adhérents d'Europe Écologie Les Verts, qui militez pour certains depuis de longues années.

Il y a trois ans, je me suis décidée à m'engager auprès d'Europe Écologie Les Verts, qui me proposait de rejoindre la liste « Besançon par passion ». Par le biais de l'action politique, je voulais me rendre utile. Auparavant, je faisais partie de ces gens qui, sans être affiliés à un parti ou à une association, n'en sont pas moins sensibles aux différents problèmes de nos sociétés en France et dans le monde.

J'ai longtemps cru que l'écologie

devait être une composante obligatoire d'un gouvernement, comme la Justice ou l'Éducation, sans qu'il soit besoin d'un parti politique. Les crises qui se succèdent et qui nous frappent durement ont démenti ma première approche de l'écologie. J'ai réalisé que la seule alternative possible au modèle économique ultra-libéral et productiviste dominant, qui gaspille les ressources naturelles de la planète et provoque de profondes inégalités sociales, est l'écologie politique.

Cela dit, je sais que la tâche est ardue et que ce n'est pas en tant que conseillère municipale que je vais révolutionner le monde. Je ne suis pas dupe non plus d'une certaine

réalité du pouvoir, qui fait que de nombreux citoyens s'en désintéressent complètement et n'y croient plus.

Malgré tout, je reste persuadée que l'action politique, quand elle est au service d'un vrai projet de vie respectueux des personnes et de notre environnement, est capable de nous offrir un avenir meilleur.

Zahira Yassir Couval¹
conseillère municipale déléguée
de Besançon

¹ Zahira est la dixième élue d'Europe Écologie Les Verts, nouvellement installée au Conseil municipal bisontin à la suite de la démission de Martine Bultot, adjointe à l'Hygiène et à la Santé.

Herta

Les sites communautaires musulmans s'affolent : des saucisses de volaille halal contiendraient d'infimes traces d'ADN de porc. Et aussi des quantités d'autres merdes, mais ça, ça ne gêne personne.

Mélange

Strasbourg, 5 février : une manif réunit pour la première fois les écolos et les chasseurs. Tout fout le camp.

Chouchou

Que Carla Bruni-Sarkozy ne se sente plus de gauche, ça aurait plutôt tendance à nous rassurer. Mais qu'elle se déclare « vraiment choquée » parce qu'elle aurait « entendu des responsables socialistes dire la même chose que [le] Front national », c'est quand même un peu gros pour une greluche qui entend depuis trois ans sans moufter les conneries de son nabot !

Périgord

MAM passera désormais ses vacances en Dordogne. Invitée par Confit I^{er} à voler sur Air Magret.

Appétit (Bon -)

Strauss-Kahn, c'est « la gauche ultracaviar » pour l'UMP Lellouche. Pas vrai, répond le PS Cambadélis, c'est « la gauche couscous ». Ça donne vachement envie de partager leur table, à ces gens-là.

Pédale (1)

Selon la Fédération espagnole de cyclisme, c'est bien un bout de bidoche qui a dopé ce pauvre Conta-

UN MOIS, ÉMOIS, ET MOI

dor. J'arrête le steak haché.

Pédale (2)

Un autre coureur cycliste, italien celui-ci, a failli mourir de s'être transfusé son propre sang, qu'il avait conservé 25 jours au frigo ! N'avait qu'à se l'enfiler sous forme de boudin !

Nostalgie

Avec 25 % des parts de marché, la Chine est devenue le premier acheteur mondial de produits de luxe. Rendez-nous Mao !

Cool

En réponse aux accusations de Patrick Devedjian, président UMP du conseil général des Hauts-de-Seine, la vice-présidente Isabelle Balkany affirme qu'elle a « décidé de pratiquer le yoga politique ». Dom-mage : on préfère nettement quand ces mafieux s'entre-tuent.

Nostalgie

Avec 25 % des parts de marché, la Chine est devenue le premier acheteur mondial de produits de luxe. Rendez-nous Mao !

Brrr

Selon Patrick Allemand, Premier secrétaire du PS des Alpes-Maritimes, « à Nice, les personnes âgées n'osent plus sortir dès la tombée de la nuit ». Pas fous, les papys-mamys niçois : ils ne tiennent pas à rencontrer le maire, Christian Estrosi, au coin d'une rue.

Reliques

À titre personnel, il ferait bien don de ses organes, mais en tant que dépouille d'un pape, celle de Benoît XVI devra être « intégralement conservée, y compris en vue de possibles vénérations ». Bon, ben pour une greffe de coucougnettes papales, c'est raté.

Suédois

On savait déjà qu'il avait un passé nazi et que ses meubles étaient faits pour durer quinze jours. Voilà maintenant le fondateur d'Ikea convaincu d'évasion fiscale. Trois bonnes raisons de ne pas aller piétiner comme des bœufs le samedi dans ses hangars.

(F)rance

Elle va chanter *Douce France* sur son prochain album, la tenancière de l'Élysée. « Douce » France ! Un pays dont les habitants fuient les journaux télévisés quand on leur parle de l'Égypte ou de la Tunisie et cherchent frénétiquement sur Google si Untel est juif ! Sympa !...

Rapport (1)

J'ai beau n'éprouver aucune sympathie pour Jean-Marie Sermier, député UMP du Jura, je crois que j'aurai pour lui une certaine gratitude si son rapport parlementaire finit par nous débarrasser de Yann Arthus-Bertrand et de Nicolas Hulot.

Rapport (2)

Tant qu'il y est, Sermier, il n'aurait pas aussi quelque chose sur DSK, par hasard ?

Gérard Roy

CÉCILE DUFLLOT EN VISITE DANS LE HAUT-DOUBS

Le 3 février, Cécile Duflot, Secrétaire nationale d'Europe Écologie Les Verts, est venue dans le Haut-Doubs soutenir les candidats franc-comtois aux élections cantonales, pour le plus grand plaisir des candidats... comme des militants !

*Brigitte Monnet,
Anthony Poulin,
Aïcha Louis,
Pierre Januel,
Cécile Duflot,
David Vieille,
Rosalie
Bertin-Denis*



*Cécile Prudhomme, Cécile Duflot et
Emmanuel Redoutey*



*Aïcha Louis, Cécile Duflot, Eric
Durand, David Vieille, François
Mandil, Patrice Charpentier*

FORMATION

Pauline Jeannin et Anthony Poulin organisaient le 12 février une formation pour les candidats aux cantonales pour apprendre à maîtriser sa voix et à s'exprimer en public.



Les Verts